



Doc. 13509
16 juin 2014

Violence véhiculée dans et par les médias

Amendement¹ n° 8

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans le projet de recommandation, paragraphe 4.1, remplacer les mots «traiter les effets de la violence dans les médias» par les mots suivants:

«traiter la violence dans les médias et ses effets».

1. 2014 - Troisième partie de session

